36e ANNEE (4e SÉRIE) N° 57 16 OCTOBRE 1919

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ { **15 francs à l'Édition complète.** **10 — à l'Édition partielle.** }

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Bulletin d'Écriture Sainte

SOMMAIRE. — I. L'authenticité de l'épître aux Hébreux et la *Critique interne*, d'après la Commission Biblique (Décis. du 24 juin 1914, art. 2). — II. Le *Rédacteur* de l'épître (Même décis., art. 3). — III. Nos quatre Evangiles : 1° Leur composition et leur position respective. 2° Reconstitution du cadre chronologique et géographique du ministère public de Notre-Seigneur. 3° La doctrine des Evangiles Synoptiques et du quatrième Evangile. — IV. Compte rendu bibliographique.

Dans les deux précédents Bulletins (26 juin et 28 août) nous avons établi *avec preuves à l'appui*, à la suite de la Commission Biblique, la canonicité et l'authenticité de l'épître aux Hébreux [1]. Aujourd'hui, nous allons mettre en évidence l'accord complet entre l'étude interne de l'épître et le verdict de la tradition (art. 2 de la décis. du 24 juin 1914). Nous préciserons, pour conclure, le sens et la portée de la distinction qu'il convient d'établir entre l'auteur et le rédacteur de l'épître aux Hébreux.

§ 1er. — *L'authenticité interne de l'épître aux Hébreux*

L'art. 2 de la décision de la C. B. [2] examine les arguments de critique interne susceptibles de *battre en brèche* ou de *confirmer* l'authenticité de l'épître aux Hébreux.

I. — ARGUMENTS DE CRITIQUE INTERNE SUSCEPTIBLES DE *battre en brèche* L'AUTHENTICITÉ

Pour battre en brèche cette authenticité, on allègue d'ordinaire, dit la C. B. :

1° L'absence inusitée du nom de Paul, celle aussi de l'exorde habituel et de la formule de salutation ;

2° La pureté de la langue grecque, l'élégance et la perfection de la diction et du style ;

3° La façon dont il est fait allusion à l'Ancien Testament et dont il en est tiré argument ;

4° Enfin certaines différences « *prétendues* » entre la doctrine de cette épître et la doctrine des autres épîtres de S. Paul.

Nous allons examiner successivement, en toute loyauté, ces divers chefs de preuves.

I. — Au début de ces articles, dans « l'Etat de la question », nous avons signalé **l'absence, en tête de l'épître aux Hébreux, du nom de Paul, la suppression de tout exorde, de toute formule de salutation.** Le lecteur voudra bien se reporter à ce que nous avons écrit alors ; nous n'avons rien à y ajouter [1].

Bornons-nous seulement à faire remarquer que ce serait une erreur de conclure, du manque d'inscription, d'exorde et de formule de salutation, que l'épître aux Hébreux n'est pas une lettre, mais un traité, le premier en date de nos traités de théologie. Une pareille opinion, sur le caractère littéraire de l'épître aux Hébreux, rendrait difficile la démonstration de son authenticité et elle irait à l'encontre de l'impression qui se dégage de la lecture attentive de l'épître. S. Paul a eu en vue, sans aucun doute, non pas l'Eglise en général, mais une église bien déterminée dont la physionomie se dessine parfaitement à l'aide des allusions contenues dans sa lettre. Cette église a reçu le message du Seigneur de ceux qui l'ont recueilli sur ses lèvres (II, 3). Ses progrès n'ont pas été en rapport avec les espérances fondées sur elle. Il y aurait encore beaucoup de choses à lui apprendre et même des choses difficiles à lui expliquer, car ses fidèles sont devenus lents à comprendre. Alors qu'ils devraient être depuis longtemps des maîtres, il faut encore leur enseigner les premiers éléments des oracles de Dieu ; ils ont plus besoin de lait que d'une nourriture solide (V, 11, 12). Sans doute, les débuts de leur conversion ont été pénibles. Ils ont eu à soutenir de grands combats, à supporter des souffrances. Tantôt, ils ont été exposés comme en spectacle aux opprobres et aux tribulations ; tantôt, ils ont pris part aux maux de ceux qui étaient maltraités. Ils ont compati aux liens dont l'Apôtre était chargé ; ils ont subi avec joie le pillage de leurs biens, confiants en une richesse meilleure qui

[1] Certains de nos lecteurs ont trouvé que nous insistions trop sur ces preuves. Nous l'avions estimé nécessaire, en raison du courant très net qui s'était dessiné ces années dernières contre cette épître. Nous ne voulons pas donner ici des conclusions qu'on accepte en toute confiance avec la foi du charbonnier ; nous voulons que nos lecteurs soient en mesure de se justifier à eux-mêmes leur opinion.

[2] Cf. *Ami* 17-24 avril 1919, p. 769.

[1] Cf. *Ami* du 26 juin, p. 897, 898.

durera toujours (x, 32-34). Leurs œuvres, la charité qu'ils ont montrée pour le nom de Dieu en toute occasion, ne seront pas oubliées. Ils ont rendu service aux Saints et ils leur continuent encore leurs bons offices. Il serait à souhaiter que tous déploient le même zèle jusqu'à la fin, ainsi leurs espérances pourraient s'accomplir. Le relâchement ne pénétrerait pas parmi eux s'ils avaient toujours devant les yeux, pour les imiter, les exemples de ceux qui par la foi et la persévérance sont entrés en possession de l'héritage promis (vi, 9-12). Malheureusement, il y a déjà eu parmi eux quelques défections. Certains, scandalisés de la simplicité et de la pauvreté des cérémonies de l'église naissante, sont retournés au Temple pour y jouir du spectacle d'une pompe surannée mais grandiose (x, 25). D'autres ont faibli devant les luttes en perspective sans avoir pourtant résisté jusqu'au sang; quelques-uns ont oublié que le Seigneur châtie ceux qu'il aime et frappe de la verge tout fils qu'il reconnaît pour sien, et ils se sont révoltés contre les persécutions au lieu d'y voir la main de Dieu (xii, 4-8). Un tout petit nombre s'est laissé séduire par de fausses doctrines, par de mauvais exemples, au risque de troubler toute la communauté et d'infecter la masse (xii, 15, 16). Le malheur des faibles et des prévaricateurs est grand ! Ils ont été éclairés une première fois ; ils ont goûté le don céleste, la douceur de la parole de Dieu, les merveilles du monde à venir ; ils ont eu une part au Saint-Esprit ; ils ne peuvent être renouvelés une seconde fois en étant amenés à la pénitence, car ils ont, pour leur part, crucifié de nouveau le Fils de Dieu et l'ont livré à l'ignominie (vi, 4-6). Dès lors qu'ils ont péché volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, ils n'ont plus à attendre de purification du sacrifice pour le péché ; ils doivent se résigner à un jugement terrible et subir le feu jaloux qui dévorera les rebelles (x, 26, 27). Il convient donc d'user de la plus grande vigilance et d'une extrême prudence pour empêcher ce mal de s'étendre. Les Fidèles devront avoir les yeux ouverts les uns sur les autres pour s'exciter mutuellement à la charité et aux bonnes œuvres (x, 24) ; ils relèveront leurs mains languissantes et leurs genoux défaillants et dirigeront leurs pas dans la voie droite, pour que ce qui est boiteux ne dévie pas, mais plutôt se raffermisse (xii, 12, 13). Ils veilleront, avec un soin jaloux, à ce que personne ne manque à la grâce de Dieu ; ils extirperont toute racine d'amertume capable de pousser des rejetons parmi eux et d'être une occasion de scandale ou un germe de corruption (xii, 15, 16). Le chap. xiii renferme les conseils que l'on trouve d'ordinaire dans les parties strictement morales des lettres de l'Apôtre, conseils relatifs à la charité (1-3), à la sainteté du mariage (4), au désintéressement pécuniaire (5), à l'obéissance aux chefs de la communauté (7, 17), à la fuite des doctrines perverses et étrangères (9).

Cette église, à laquelle écrit S. Paul, a été évangélisée par des missionnaires parvenus au terme de leur vie (xiii, 7). Elle ne semble plus avoir à sa tête un chef unique (S. Jacques de Jérusalem est mort en 62), mais un conseil d'anciens (xiii, 17). Elle a sous ses yeux le spectacle des cérémonies du Temple où s'offrent des sacrifices qui ne peuvent rendre parfait (ix, 6-8), qui se renouvellent perpétuellement chaque année (x, 1-3) et rappellent le souvenir du péché qu'ils sont impuissants à effacer.

L'auteur de la lettre est toujours dans les fers ; il espère une prochaine délivrance, demande des prières à cette intention (xiii, 18), annonce avec joie la libération de Timothée et songe à l'emmener avec lui s'il vient assez tôt (xiii, 23) pour aller prochainement leur rendre visite.

Un traité de théologie, rédigé pour des fidèles indéterminés, n'aurait pas ces détails précis, intimes, personnels, que nous venons de relever en aussi grand nombre. Ce serait, à notre avis, faire fausse route que de vouloir changer le caractère littéraire de l'épître aux Hébreux. Elle est et demeure une *lettre,* écrite pour des destinataires très caractérisés, bien que S. Paul n'y soit pas nommé, bien qu'il n'y ait au début ni adresse, ni salutation. Sans doute, c'est une lettre avant tout didactique, qui expose une thèse et la développe avec ampleur ; mais, à ce point de vue, l'épître aux Hébreux n'est pas plus didactique que l'épître aux Romains ; elle n'a pas plus qu'elle le caractère d'un traité. Comme les autres lettres de S. Paul, elle a deux parties parfaitement distinctes : une partie dogmatique (i, 5-x, 18), et une partie morale (x, 19-xiii, 17). Comme elles aussi, elle glisse, parfois, dans la partie purement dogmatique des conseils d'ordre moral. Elle se termine par un épilogue (xiii, 18-25) où certains reconnaîtraient volontiers une main différente de celle qui a rédigé l'ensemble de la lettre. Il est de fait que cet épilogue a un cachet plus nettement paulinien ; c'est là que l'Apôtre fait allusion à ses liens, là qu'il parle de Timothée, indique ses projets d'avenir, souhaite la paix à ses correspondants, les salue de la part de ceux d'Italie, souhaite à tous la grâce de Dieu. Ne pourrait-on pas voir dans ces versets où les idées se pressent, où les détails personnels abondent, quelques lignes écrites par S. Paul lui-même dans le genre de la finale de l'épître aux Galates ? (Gal. vi, 12-18).

II. — Le style de l'épître aux Hébreux : pureté de la langue, élégance et perfection de la diction et du style. — Ce trait si caractéristique de l'épître aux Hébreux a été déjà signalé, on s'en souvient, par Origène. « Le style de l'épître aux Hébreux, disait-il, n'a pas la vulgarité de parole de celui de l'Apôtre... La diction est d'un grec plus pur, et quiconque a le pouvoir de discerner la phraséologie d'un auteur le reconnaîtra [1]. » Les progrès des études philologiques et littéraires ont confirmé la justesse de cette observation, soit pour le vocabulaire, soit pour le style.

a) Vocabulaire. — Il y a beaucoup d'ἅπαξ λεγόμενα

[1] Cf. *Ami* du 28 août, p. 1026.

dans l'épître aux Hébreux. On en compte jusqu'à 168 et, sur ces 168, 120 sont des mots tout à fait inconnus au Nouveau Testament. Ils appartiennent pour la plupart, sauf une douzaine trouvés là pour la première fois, ou à la littérature classique de l'époque ou aux Septante[1]. — Les différences de vocabulaire entre l'épître aux Hébreux et les autres lettres de S. Paul ne sont pas moins étonnantes. 292 mots n'ont leur équivalent dans aucune des épîtres pauliniennes. Parmi ces 292 mots, 162 sont des mots composés, les autres sont des termes d'usage courant. — Si des généralités nous passons aux détails, nous constatons que les particules sont employées différemment par S. Paul et par l'épître aux Hébreux ; que certains verbes ne sont usités ni sous la même forme ni avec le même cas ; que certaines expressions sont très particulières à l'épître aux Hébreux ; que Notre-Seigneur n'est pas qualifié par les mêmes épithètes dans S. Paul et dans l'épître aux Hébreux, qu'il n'y est pas désigné par les mêmes termes ; enfin, que des expressions très caractéristiques du style paulinien ne sont jamais ou presque jamais dans l'épître aux Hébreux. Aussi M. Jacquier n'a-t-il pas hésité à conclure son étude sur le vocabulaire de l'épître aux Hébreux par ce verdict des plus catégoriques : « Les divergences entre le vocabulaire de S. Paul et celui de l'épître aux Hébreux sont trop considérables pour qu'on puisse admettre l'identité d'écrivain[2]. »

b) Style. — Le style de l'épître aux Hébreux laisse également soupçonner un rédacteur différent de l'Apôtre.

Il est superflu d'insister aujourd'hui pour montrer à quel point les Anciens se sont trompés en voyant dans la lettre aux Hébreux une œuvre rédigée en hébreu et traduite en grec par S. Luc ou par S. Clément de Rome (Eusèbe de Césarée, Clément d'Alexandrie, S. Jérôme, Théodoret, S. Jean Damascène, Théophylacte, S. Thomas. Plus récemment, Cornelius a Lapide, Noël Alexandre, Valroger, Bacuez, ont partagé cette erreur). Le grec de l'épître aux Hébreux n'a rien d'une traduction, c'est une œuvre absolument originale. Il suffit de le comparer avec celui des LXX pour saisir dans toute sa réalité et dans toute sa justesse l'exactitude rigoureuse de cette affirmation. La phrase hébraïque est faite de propositions juxtaposées par le *vav* copulatif ; la phrase grecque est faite de propositions subordonnées, reliées entre elles par des conjonctions, de façon à constituer un tout harmonieux. Or, dans l'épître aux Hébreux, les phrases ne sont pas placées les unes à côté des autres ; elles sont habilement reliées et forment des propositions bien agencées et fort régulièrement balancées. Le traducteur d'un original hébreu n'aurait pu obtenir un tel résultat qu'en transformant totalement son texte primitif au point de le rendre absolument méconnaissable. Hypothèse chimérique qui ne s'est d'ailleurs jamais réalisée et qui ne se réalisera jamais. Derrière la version grecque d'un livre saint ou d'un apocryphe, un critique tant soit peu exercé atteindra toujours, et d'ordinaire rapidement et sans trop de difficulté, l'original hébreu. Par ailleurs, il y a dans l'épître aux Hébreux certaines expressions grecques qui n'ont pas d'équivalent dans la langue hébraïque ; on y trouve également des assonances, des jeux de mots impossibles ou incompréhensibles ailleurs que dans un original grec. Néanmoins certains hébraïsmes de vocabulaire ou de grammaire, rencontrés ici ou là, attestent que le rédacteur de l'épître appartenait au monde juif par sa religion et était quelqu'un de cultivé qui savait parfaitement le grec et le maniait très habilement.

[1] Cf. Westcott, *Epistle to the Hebrews*, p. XIV.

[2] Cf. *Dict. de la Bible*, t. III, col. 536. Pour les détails de la preuve dont nous venons d'énoncer les principaux chefs, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spéciaux. On trouvera un bon résumé dans Jacquier, *Hist. des livres du N. T.*, t. I, p. 461-465 (7e édition).

Ceci dit, voyons les caractéristiques de style du rédacteur de l'épître aux Hébreux. Elles dénotent un bon écrivain. Son style est coulant, facile. Ce n'est pas seulement à propos des quatre premiers versets, si merveilleusement composés et de si belle envolée, que l'on peut dire qu'il observe bien les règles de la rhétorique. C'est de toute l'épître qu'il convient de parler en termes flatteurs. « L'œuvre toute entière, a dit un maître en la matière, M. Blass, spécialement en ce qui regarde la composition des mots et des sentences, doit être tenue pour un morceau de prose artistique. Paul au contraire ne prend pas la peine qui est requise pour un morceau aussi soigné ; aussi malgré toute son éloquence, les périodes artistiques ne se rencontrent pas dans ses écrits[1]. » Chez l'Apôtre, le style est heurté ; les phrases sont parfois inachevées (Rom. I, 1-7 ; V, 12-13) ; les parenthèses abondent, au risque de laisser de nombreuses périodes incomplètes et de dérouter le lecteur. Rien de pareil dans l'épître aux Hébreux ; le style y est soigné ; les périodes, régulièrement construites, se balancent selon toutes les règles de l'art (I, 1-5 ; II, 14-18 ; IX, 24-28). Quelques morceaux déjà remarquables par la beauté de la pensée offrent de plus le charme d'une diction soignée, d'un style majestueux. Qu'on lise par exemple le beau passage sur les exemples de foi que nous donnèrent les Saints de l'Ancien Testament (XI-XII, 3), ou encore le parallèle entre Jésus-Christ et Melchisédech au chapitre VII. La pensée s'y développe simplement, d'une façon toujours classique, et, pour la mettre en valeur, les divers artifices de la rhétorique sont employés tour à tour : interrogation XI, 32 ; renvois VII, 4 ; parenthèses explicatives VII, 1-4, 11 ; expressions figurées XI, 13 ; XII, 1 ; etc.

Le plan est nettement tracé et chacune des parties de l'épître se développe avec régularité pour converger vers le but fixé ; les arguments découlent les uns des autres ; les transitions entre les divers

[1] Cf. *Gram. des Neutestamentliches Griechisch.*, p. 274.

chefs de preuves ou à l'intérieur de chaque preuve sont bien ménagées (I, 4-5 ; IV, 14-V, 1 ; IX, 9-12). On passe sans heurt d'une idée à l'autre. Bien que le rédacteur de la lettre se trouve aux prises avec des erreurs particulièrement dangereuses pour l'église naissante dans le milieu où vivent ses correspondants, bien qu'il soit en présence de ces institutions mosaïques dont il importe au plus haut point de montrer victorieusement la caducité complète, on trouve chez lui un style tranquille, une éloquence calme et modérée, un langage plein de mesure. Rien, en un mot, qui puisse rappeler, même de loin, le style passionné et fougueux de l'Apôtre, son émotion débordante en présence du danger judaïsant auquel étaient exposés ses chers Galates. On a vraiment peine à concevoir un S. Paul si changé qu'il puisse en arriver à écrire avec une telle maîtrise de lui-même et une telle perfection de style.

III. — Les citations de l'Ancien Testament. — Elles sont nombreuses [1] et généralement assez longues (VIII, 8-12). En certains endroits (I, 5-14 ; III, 7-IV, 10 ; X, 5-9, 12-18) elles sont tellement abondantes que le travail du rédacteur semble consister uniquement à les relier les unes aux autres. A l'inverse des autres épîtres de S. Paul, telle l'épître aux Romains, où les preuves d'ordre divers (métaphysique, psychologique ou moral) viennent successivement déposer en faveur de la thèse mise en lumière par l'auteur, toute l'argumentation repose presque uniquement, dans l'épître aux Hébreux, sur le seul argument scripturaire. De là, une quantité de citations littérales, on en a compté jusqu'à 29 ! et un nombre encore plus grand de réminiscences bibliques, 47 [2]. — La façon dont sont amenées ces citations est également singulière. D'ordinaire, S. Paul désigne l'auteur du Livre Saint auquel il fait un emprunt : « Moïse dit » (Rom. X, 19), « David dit » (Rom. IV, 6), « Isaïe dit » (Rom. X, 16). S'il ne le désigne pas, il se sert pour introduire sa citation de formules classiques comme : ὡς γέγραπται, καθὼς γέγραπται, λέγει ἡ γραφή, ὁ νόμος ἔλεγεν, ou plus simplement γέγραπται. Le rédacteur de l'épître aux Hébreux fait des citations anonymes, sans désigner l'auteur sacré auquel il les emprunte. Il fait remonter jusqu'à Dieu, deux fois jusqu'à Jésus-Christ et au Saint-Esprit (II, 12, 13 ; X, 5 ; III, 7 ; X, 15) les textes qu'il allègue. La formule γέγραπται si fréquente dans S. Paul (on l'y rencontre 31 fois) ne se trouve qu'une fois dans l'épître aux Hébreux. Habituellement le rédacteur utilise comme formule : « il dit. »

Les citations de l'épître aux Hébreux sont toutes basées sur les LXX dont le texte est reproduit littéralement, même s'il diffère de l'hébreu (IV, 4 ; X, 3-10 ; III, 7 ; I, 10 ; XIII, 5 ; VIII, 8 ; X, 37 ; XII, 26 ; VI, 13 ; IX, 20 ; X, 20), à l'exception de trois (XII, 20 ; XIII, 5 ; I, 6) qui ne reproduisent exactement ni le texte grec, ni le texte hébreu. On doit en conclure légitimement que le rédacteur de la lettre aux Hébreux utilisait les LXX comme texte sacré ; on peut même se demander s'il savait l'hébreu : fait d'autant plus digne de remarque qu'il s'adressait à des chrétiens issus du judaïsme. Certes, S. Paul citait, d'ordinaire, les Livres Saints d'après les LXX, et cela se conçoit puisqu'il s'adressait généralement à des païens convertis, mais ses citations étaient plus libres et moins rigoureusement littérales. Et si, habituellement, il utilisait les LXX, même quand ils étaient en désaccord avec le texte hébreu, il lui arrivait parfois de corriger d'après l'hébreu sa version grecque (Rom. IX, 9 ; X, 14 ; I Cor. III, 19).

IV. — Différences prétendues entre la doctrine de l'épître aux Hébreux et celle des autres épîtres de S. Paul. — La C. B. se sert ici des termes « ex differentiis quibusdam quæ... *exsistere prætenduntur.* » Et c'est à juste titre. Il n'y a pas, en effet, de contradiction entre la doctrine de S. Paul et celle du rédacteur de l'épître aux Hébreux, et pas même de divergences réelles et profondes ; entre l'un et l'autre il y a des différences de points de vue, mais c'est toujours la même doctrine, vue sous un angle particulier, pour des destinataires variés. Donnons quelques exemples.

D'après S. Paul, la Loi, règle de vie donnée par Dieu, aurait pu produire la justification de l'homme s'il avait été capable de l'accomplir. Sa nature charnelle l'en ayant empêché, la Loi s'est trouvée impuissante. Son rôle fut de démontrer à l'homme son impuissance à aller vers Dieu sans le secours de la grâce surabondante méritée par la mort rédemptrice de J.-C. Son rôle accompli, elle a été abrogée. — Au contraire, l'épître aux Hébreux envisage la Loi, non comme une règle de vie, mais comme un code de préceptes rituels et moraux destinés à faciliter l'union entre l'homme et Dieu. Même ainsi, elle a également fait faillite (VIII, 18, 19) ; elle a été abrogée à cause de son impuissance et de son inutilité. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement, vu l'infériorité de ses organes et de ses sacrifices comparés à ceux de la Nouvelle Alliance ? La Loi juive est donc envisagée par S. Paul et par l'épître aux Hébreux sous deux points de vue totalement différents ; l'un voit le point de vue *moral,* et il déclare que la Loi a fait faire à l'humanité une expérience qui l'a prédisposée à recevoir l'Evangile ; l'autre voit le point de vue *rituel* et il montre que la Loi a offert dans les cérémonies du temple et dans le sacerdoce judaïque l'ombre et la figure des cérémonies chrétiennes et du sacerdoce du Christ.

Autres cas : S. Paul concentre toute sa doctrine christologique autour de J.-C. crucifié et ressuscité ; le rédacteur de l'épître aux Hébreux autour de J.-C. monté au ciel et assis à la droite de Dieu. Par voie de conséquence, S. Paul présente le chrétien vivant dans le Christ et le Christ dans le

[1] Pour les faire mieux remarquer, le N. T. de Nestle les a imprimées en caractères gras.

[2] Westcott et Hort (*The N. T. in Greek*, 1898, t. I, p. 589, 590) vont jusqu'à reconnaître dans l'épître aux Hébreux quelques citations ou réminiscences du N. T.

chrétien, tandis que le rédacteur de l'épître aux Hébreux le montre élevant son cœur vers ce Christ grand-prêtre, officiant à la droite du trône de son Père. S. Paul montre que dans la rédemption J.-C. a satisfait à la justice divine par la substitution de sa personne à celle du pécheur; l'épître aux Hébreux laisse dans l'ombre le fait de la substitution d'une personne à une autre, pour mettre surtout en relief la destruction de la Victime. Sa valeur était telle qu'elle ne pouvait être comparée à celles de l'ancienne Loi.

Ce sont là des différences à bon droit qualifiées de *prétendues;* elles ne peuvent conduire ni à rejeter l'authenticité de l'épître aux Hébreux, ni même absolument à chercher un rédacteur de l'épître différent de S. Paul. L'importance de ces divergences, on le verra, s'atténue considérablement quand on examine les ressemblances doctrinales entre les épîtres de S. Paul et l'épître aux Hébreux.

En résumé, de tous les arguments mis d'ordinaire en avant pour attaquer l'authenticité de l'épître aux Hébreux, nous n'avons à retenir que les différences de style, que le mode de citation de l'A. T. et que l'absence inusitée du nom de Paul.

II. — Arguments de critique interne susceptibles de *confirmer* l'authenticité

Ces arguments sont, d'après la C. B. :

1° L'unanimité parfaite de doctrine et de pensées ;

2° La similitude des avertissements et des exhortations ;

3° La concordance des locutions et des mots.

I. — Unanimité parfaite de doctrine et de pensées. — Prenons pour exemple l'enseignement de S. Paul sur J.-C. et sur la Loi et comparons, à ce point de vue, ses épîtres et la lettre aux Hébreux.

a) Jésus-Christ. — J.-C. est le rayonnement et la gloire de son Père, il est l'empreinte de sa substance, il soutient toutes choses par sa puissante parole (Heb. I, 3 ; II Cor. IV, 4; Col. I, 15; Philip. II, 6). Par lui, Dieu le Père a créé le monde, par lui Dieu le Père soutient tout (Heb. I, 2, 3; Col. I, 16, 17). Infiniment supérieur aux anges (Heb. I, 5-14; Ephes. I, 21 ; Col. II, 10), il règne dans les cieux, assis à la droite de Dieu (Heb. I, 3; Rom. VIII, 34; Ephes. I, 20; Col. III, 1). Son nom est au-dessus de tout nom et le Christ est d'autant plus grand que son nom est plus excellent que celui des anges (Heb. I, 4; Philip. II, 9). Dans le ciel, le Christ vit toujours et il intercède pour nous (Heb. VII, 25; Rom. VIII, 34). Il nous regarde comme ses frères, nous invitant à partager avec lui l'héritage de sa gloire (Heb. II, 11 ; Rom. VIII, 17) et à approcher avec assurance de lui, source de toute grâce (Heb. IV, 16; Rom. I, 5).

Sa première apparition dans le monde a été un abaissement sans exemple. Pour nous relever, Jésus s'est fait semblable en tout à nous ses frères (Heb. II, 9, 17 ; II Cor. VIII, 9 ; Philip. II, 8). Il s'est constitué notre victime, après nous avoir purifiés de nos péchés (Heb. I, 3 ; I Cor. XV, 3) ; il nous a rachetés par son sang (Heb. IX, 14-18 ; Rom. V, 9). Par une oblation unique, il a procuré la perfection pour toujours à ceux qui sont sanctifiés (Heb. X, 14; Col. I, 14, 20). En triomphant du péché, il a triomphé du diable et de la mort (Heb. II, 14; I Cor. XV, 54). Voilà le secret motif de sa gloire actuelle, gloire qui est en raison directe de ses humiliations passées (Heb. II, 8, 9 ; Philip. II, 8, 9). Plus tard aura lieu, non dans l'humiliation mais dans la gloire, une seconde apparition du Christ. Elle apportera le salut à ceux qui attendent sa venue (Heb. IX, 28 ; Tite II, 13).

b) La Loi. — L'apôtre S. Paul et le rédacteur de l'épître aux Hébreux ont, à son sujet, la même attitude. Ils la considèrent comme une image, comme une figure, une ombre des biens à venir (Heb. VIII, 5; IX, 9; X, 1; Col. II, 16-17); comme une œuvre matérielle, élémentaire, charnelle (Heb. VII, 16; Gal. III, 3; IV, 3), tout à fait impuissante et inutile (Heb. VII, 18; Rom. VIII, 3); comme une alliance inférieure, pleine de défauts, à laquelle il a fallu en substituer une autre, supérieure et fondée sur de meilleures promesses (Heb. VIII, 6, 7; Gal. IV, 3). Inspiratrice de crainte, elle ne pouvait donner à ses adeptes qu'un esprit de servitude (Heb. XII, 18-21 ; Rom. VIII, 15). La nouvelle alliance eut J.-C. pour médiateur; la Loi ne fut promulguée que par le ministère des anges (Heb. II, 2; Gal. III, 19). Vis-à-vis de la justification, elle est tout à fait impuissante (Heb. IX, 9; X, 1, 4; Rom. III, 20, 28; VIII, 2-4; Gal. II, 16). Ce n'est ni elle, ni ses œuvres qui justifient; la foi seule est le vrai moyen de salut et le principe de toute sainteté (Heb. VI, 12; XI, 6; X, 38; XII, 2; Rom. I, 17; III, 28; IV, 5, 13; V, 1; Gal. III, 11). L'exemple d'Abraham est cité par l'épître aux Hébreux comme par S. Paul pour montrer le rôle de la foi dans l'accomplissement des promesses (Heb. XI, 11, 12; Rom. IV, 17-22). Le châtiment infligé dans le désert aux Israélites pour leur incrédulité est également allégué par les deux écrivains (Heb. III, 7-19; I Cor. X, 1-11).

Nous avons dû relever pour le mode de citation certaines divergences entre S. Paul et l'épître aux Hébreux ; mais nous devons signaler ici que divers textes scripturaires sont utilisés d'une manière très paulinienne dans l'épître aux Hébreux. Mentionnons à titre d'exemples : *Filius meus es tu* (Ps. II, 7; Heb. I, 5; V, 5; Act. XIII, 33, 34, discours de S. Paul à Antioche de Pisidie); — *Sede a dextris meis* (Ps. CIX, 1; Heb. I, 3, 13; VIII, 1; XII, 2; Rom. VIII, 34; Ephes. I, 20; Col. III, 1); — *Justus meus ex fide vivit* (Heb. X, 38 ; Rom. I, 17; Gal. III, 11); — *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum* (Ps. CIX, 2; Heb. X, 13; I Cor. XV, 25); — *Omnia subjecisti sub pedibus ejus* (Ps. VII, 1, 6; Heb. II, 8; I Cor. XV, 27; Ephes. I, 22); — *Mihi vindicta et ego retribuam* (Heb. X, 30; Rom. XII, 19); — *Quia in Isaac vocabitur tibi semen* (Heb. XI, 18; Rom. IX, 7).

Par ailleurs, il arrive à S. Paul de citer parfois

des témoignages ou des faits étrangers à l'Ecriture, puisés par lui dans les traditions juives ou chrétiennes, tels que l'insurrection de Jannès et de Jambrès contre Moïse (II Tim. III, 8) ou l'apparition du Christ à plus de 500 frères (I Cor. XV, 6). Or l'épître aux Hébreux présente le même phénomène; elle parle de la verge d'Aaron qui avait fleuri (Heb. IX, 5), de l'aspersion faite sur le livre et sur tout le peuple par Moïse avec le sang des taureaux et des boucs (IX, 19), de la frayeur de Moïse s'écriant : « Je suis terrifié et tout tremblant. » (Heb. XII, 21). — On trouve aussi dans l'épître aux Hébreux un goût des sens mystiques, des interprétations allégoriques de l'A. T. qui rappelle le procédé d'argumentation de S. Paul dans l'histoire figurative des deux fils d'Abraham (Gal. IV, 22-31) et dans l'exposition allégorique de la sortie d'Egypte (I Cor. X, 1-6). Qu'on lise, par exemple, les passages de l'épître aux Hébreux sur Moïse (XI, 24-28) ou sur Melchisédech, sa personne et son nom (VII, 1-3), ceux sur la Terre promise, figure du repos de Dieu et de notre repos (IV, 3-11), sur la supériorité de Jésus par rapport aux anges (Heb. I, 5 et ss.). — Enfin, l'épître aux Hébreux établit des parallèles fréquents et prolongés entre J.-C. et les anges (Heb, I, 5-14), entre le Fils de Dieu et Moïse (III, 1-19), entre le Pontife de la Loi nouvelle et Aaron (IV, 14-V, 5), entre J.-C. et Melchisédech (V, 6-10), entre Melchisédech et Aaron (VII, 1-10), entre l'Ancien et le N. T. (VIII, 6-13), entre les sacrifices mosaïques et le sacrifice de J.-C. (IX, 1-20), entre l'alliance du Sinaï et celle du mont Sion (XII, 17-24). Ces parallèles sont tout à fait dans le genre des parallèles bien connus de S. Paul entre les deux Adam (Rom. V, 12-19 ; I Cor. XV, 45-49), entre la promesse et la Loi (Gal. III, 13-25), entre les deux alliances (Gal. IV, 22-31).

II. — Similitude des avertissements et des exhortations. — Dans l'épître aux Hébreux et dans S. Paul il y a les mêmes avertissements pour profiter des grâces du Seigneur (Heb. XII, 15 ; II Cor. VI, 1), pour ne pas se relâcher et persévérer dans le bien et la vertu (Heb. VI, 12 ; X, 36 ; XII, 1 ; Rom. V, 3, 4), pour vivre en paix avec tous (Heb. XII, 14 ; Rom. XII, 18 ; XIV, 19), pour persévérer dans l'amour fraternel (Heb. XIII, 1 ; Rom. XII, 10), pratiquer l'hospitalité (Heb. XIII, 2 ; Rom. XII, 13), éviter les fausses doctrines (Heb. XIII, 9 ; I Tim. IV, 1-7 ; VI, 20, 21 ; II Tim. II, 14-18 ; III, 7-9, 14 ; Tite I, 11, 14 ; II, 1). On y trouve également les mêmes insistances de l'Apôtre pour obtenir des prières à son intention (Heb. XIII, 18 ; Rom. XV, 30 ; Ephes. VI, 19 ; I Thess. V, 25 ; II Thess. III, 1).

III. — Concordance des locutions et des mots eux-mêmes. — On a relevé sept mots employés pour la première fois par S. Paul et par l'épître aux Hébreux : ἁγιότης, ἀφιλάργυρος, ἐπισυναγωγή, καθώσπερ, νεκρόω, πληροφορία, συγκληρονόμος.

Trois mots qui ne se trouvent dans aucun autre livre du N. T. sont à la fois dans S. Paul et dans l'épître aux Hébreux. Ainsi περισσοτέρως, 10 fois dans S. Paul, 2 fois dans Heb. ; νυνὶ, 18 fois dans S. Paul, 2 fois dans Heb. ; καθάπερ, 11 fois dans S. Paul, 1 fois dans Heb.

A ces remarques, ajoutons les mots ou locutions suivantes dont la similitude mérite de retenir l'attention :

Le qualificatif de πρωτότοκος appliqué à N.-S. J.-C. (Heb. I, 6 ; Col. I, 15) ;

L'épithète de νενεκρωμένος donnée à Abraham (Heb. XI, 12 ; Rom. IV, 19) ;

Dieu appelé *Dieu vivant* et *Dieu de paix,* locutions qu'on ne trouve nulle part en dehors des épîtres de S. Paul. (Pour *Dieu de paix,* cf. Heb. XIII, 20 ; Rom. XV, 33 ; I Cor. XIII, 1 ; XIV, 33 ; Philip. IV, 9 ; I Thess. V, 23 ; II Thess. III, 16. — Pour *Dieu vivant,* cf. Heb. III, 12 ; II Cor. III, 3 ; I Thess. I, 9 ; I Tim. III, 15 ; IV, 10) ;

Jésus-Christ, pour qui et par qui sont toutes choses (Heb. II, 10 ; Rom. XI, 36 ; I Cor. VIII, 6 ; Col. I, 16), médiateur d'une alliance nouvelle (Heb. VIII, 6 ; IX, 15 ; II Cor. III, 6) ;

Les œuvres, les bonnes œuvres et la charité sans cesse associées parmi les fruits que doivent produire les fidèles pour être agréables à Dieu (Heb. VI, 10 ; X, 22, 24 ; Col. I, 4, 5 ; I Thess. I, 3) ;

La parole de Dieu comparée à un glaive (Heb. IV, 12 ; Ephes. VI, 17) ;

Les corps des Israélites incrédules jonchant le désert (Heb. II, 17 ; I Cor. X, 5) ;

Les fidèles ou les apôtres exposés en spectacle (Heb. X, 33 ; I Cor. IV, 9) ;

L'autel ou la table du Seigneur, aliment du chrétien (Heb. XIII, 10 ; I Cor. X, 14-21) ;

La Loi promulguée par les anges (Heb. II, 2 ; Gal. III, 19) ;

Le ciel désigné comme une autre Jérusalem (Heb. XII, 22 ; Gal. IV, 25) ;

L'association fréquente des trois vertus théologales (Heb. VI, 10-12 ; X, 22-24 ; I Cor. XIII, 13 ; Col. I, 4, 5 ; I Thess. I, 3) ;

L'église indiquée comme le temple ou la maison de Dieu (Heb. III, 2-6 ; I Cor. III, 9, 16 ; Ephes. II, 20 ; I Tim. III, 15) ;

La vie chrétienne comparée à une course (Heb. XII, 1 ; I Cor. IX, 24 ; Gal. V, 7 ; Philip. III, 2 ; II Tim. IV, 7), à un combat (Heb. X, 32 ; I Cor. IX, 27 ; Philip. I, 30 ; I Tim. VI, 12 ; IV, 7) ;

Le lait ou la nourriture solide pour désigner soit l'enseignement élémentaire qui convient aux néophytes, soit la doctrine plus élevée qui est l'apanage des esprits plus éclairés (Heb. V, 12, 13 ; I Cor. III, 2) ;

Le souhait final de l'épître aux Hébreux (Heb. XIII, 24 ; Ephes. VI, 24 ; Philip. IV, 23 ; I Thess. V, 28 ; II Thess. III, 18 ; I Tim. VI, 21 ; Tite III, 15).

Cette similitude de doctrine et d'avertissements, cette analogie des locutions et des mots, prouvent que l'épître aux Hébreux procède de la même inspiration que les autres lettres de l'apôtre des Gentils. Si cette épître n'a pas été rédigée par lui, elle a été, à tout le moins, conçue par lui, et le personnage auquel il a confié le soin de la rédaction, est trop pénétré de sa doctrine et de son esprit, il est

trop familier avec ses tours de phrases, ses comparaisons, ses analogies, pour pouvoir être cherché en dehors de son entourage immédiat.

Reste à savoir si cette conception d'un rédacteur de l'épître aux Hébreux, différent de l'auteur même de la lettre, peut se concilier avec l'authenticité substantielle de l'épître affirmée nettement par la C. B. dans le 1° de sa décision.

§ 2. — *Le Rédacteur de l'épître aux Hébreux*

L'art. 3 de la décision du 24 juin 1914 est ainsi libellé : « L'Apôtre Paul ne doit pas être estimé auteur de cette épître à ce point qu'on doive nécessairement affirmer que lui-même non seulement l'a conçue et rédigée tout entière sous l'inspiration du Saint-Esprit, mais encore lui a donné sa forme actuelle. » C'est dire que la C. B. fait sienne (pour l'instant du moins, car elle n'a pas voulu engager l'avenir) la distinction entre l'*auctor* et le *scriptor* de la lettre aux Hébreux, déjà insinuée par la plus ancienne tradition ecclésiastique depuis Origène, et enseignée de nos jours par le défunt P. Cornély, l'un des plus fermes tenants de l'authenticité.

En effet, on peut fort bien concevoir que S. Paul, voulant écrire aux Hébreux, ait chargé l'un de ses disciples du soin de rédiger la lettre. Sous l'inspiration du Saint-Esprit, il a conçu l'idée première de l'épître, il en a élaboré le plan dans son ensemble et a communiqué sa pensée, son but et ses désirs. Son disciple s'est alors mis à l'œuvre. Son labeur n'a rien eu de comparable à la tâche matérielle du scribe qui écrit sous la dictée d'autrui. Il a dû se livrer à un véritable travail de composition, faire appel à toutes les ressources de son intelligence, pour disposer, selon le plan fourni et le but indiqué, dans un ordre logique, les divers éléments de sa thèse, grouper ses preuves et revêtir l'ensemble de son style, donnant ainsi à l'épître le cachet indéniable de sa personnalité, laquelle s'affirme nettement par la pureté de la diction, par le mode d'introduction des citations, par les particularités du vocabulaire. Pour réaliser son œuvre, il a pu jouir lui aussi du bénéfice de l'inspiration. Bien que la C. B. ne parle de ce charisme qu'à propos de l'apôtre S. Paul, il n'a certainement pas été dans sa pensée de le refuser au rédacteur de la lettre aux Hébreux. Quand la lettre a été terminée, S. Paul l'a lue, il y a fait, s'il l'a jugé bon, certaines retouches : en tout cas il en a pris la pleine et entière responsabilité. Peut-être même a-t-il ajouté de sa main ou tout au moins dicté cet épilogue qui tranche si nettement sur l'ensemble de l'épître (xiii, 18-25).

Une telle conception de l'élaboration et de la composition de l'épître aux Hébreux a le double avantage 1° de sauvegarder son authenticité substantielle et 2° de résoudre les objections de critique interne formulées contre elle. L'absence de titre et d'adresse, le début impersonnel et solennel s'expliquent. L'Apôtre n'a pas tenu la plume ; il n'a pu se nommer ; par ailleurs, il convenait que disparût et restât dans l'ombre la personnalité du rédacteur, dont la responsabilité n'était pas engagée. Les particularités de style et de diction, les ressemblances générales avec les doctrines ou les locutions de S. Paul n'ont pas davantage lieu de surprendre. Si familiarisé avec l'enseignement ou les œuvres de S. Paul que fût le rédacteur, il n'en demeure pas moins qu'il lui était impossible de se dépouiller complètement de sa personnalité, et cette personnalité s'accuse dans son style, dans sa manière de concevoir et de présenter les choses et les faits.

Et maintenant, pouvons-nous percer le voile de l'anonymat derrière lequel s'est dérobé le rédacteur de l'épître aux Hébreux ? Nous ne le pensons pas. Bien des noms ont été mis en avant autrefois et de nos jours. On a parlé de Luc, de Clément de Rome, de Barnabé, d'Apollos, d'Aristion, de Priscille en collaboration avec Aquila, de Silas, du diacre Philippe, d'un juif alexandrin, etc.

Voyons tout d'abord, d'après l'épître, les conditions générales auxquelles doit satisfaire le Rédacteur.

Il doit avoir appartenu à la seconde génération chrétienne. Son message évangélique « annoncé d'abord par le Seigneur » lui a été sûrement transmis par ceux qui l'ont entendu du Christ (ii, 3). Sa conformité de doctrine, de pensées, de locutions avec S. Paul exige qu'il ait vécu dans son entourage immédiat et se soit pénétré de ses écrits. Sa connaissance des cérémonies juives fait de lui un juif, non un païen. Son style montre que le grec était sa langue maternelle. L'ensemble de sa dialectique attesterait chez lui une éducation alexandrine plutôt qu'une éducation palestinienne.

Avouons-le : de tous les noms mis en avant, celui de Barnabé groupe le plus grand nombre de probabilités et réalise le mieux la plupart des conditions énumérées. Il a en sa faveur : l'attestation très nette de Tertullien, peut-être même la tradition primitive de l'Eglise latine, du moins de celle d'Afrique, la liste du Codex Claromontanus, l'opinion de quelques-uns au temps de S. Philastre, le témoignage de la 10e des homélies du pseudo-Origène. Par ailleurs, Barnabé était de la seconde génération chrétienne, il avait vécu dans l'intimité de S. Paul et avait été son compagnon de voyage et d'apostolat lors de la première mission ; il était connu de la communauté palestinienne et y avait joué au début de l'évangélisation un rôle qui avait même éclipsé celui de S. Paul. D'origine lévitique, il était très au courant des cérémonies du Temple et des usages du peuple juif. Enfin, originaire de l'île de Chypre, il avait parlé le grec dès son enfance et avait fort bien pu recevoir son éducation à Alexandrie, tant étaient alors réguliers, faciles et fréquents les rapports entre l'île et la métropole égyptienne.

Seulement, comment concilier l'hypothèse de Barnabé, rédacteur de l'épître aux Hébreux, avec l'authenticité de cette épître ? Barnabé, on le sait,

s'était brouillé avec S. Paul au début de la deuxième mission et s'était alors séparé de lui. Rien dans la suite n'atteste une réconciliation des deux apôtres, ni un retour de Barnabé dans l'entourage de S. Paul vers l'époque probable (63-67) où nous devons placer la rédaction de l'épître aux Hébreux. Dans ces conditions, il semble impossible que Barnabé ait rédigé, à la demande de S. Paul, suivant ses indications, sous son contrôle et sa responsabilité, notre épître aux Hébreux.

Lui écarté, il est impossible de se prononcer avec quelques chances de certitude en faveur de l'un quelconque des autres candidats. Somme toute, on ne saura vraisemblablement jamais quel fut dans l'entourage de S. Paul le personnage qu'il honora de cette mission de confiance. A notre époque, comme au temps d'Origène, il convient de redire que « Dieu seul le sait. » Après tout, ne sommes-nous pas fixés sur l'essentiel, puisque nous savons que cette épître remonte certainement à l'apôtre S. Paul ?

§ 3. — *La composition de nos quatre Evangiles et leur position respective*

Les études de M. Levesque sur nos quatre évangiles, parues dans la *Revue pratique d'Apologétique* et dans la *Revue Biblique*, et réunies en volume au cours de l'année 1917 [1], seront accueillies, nous n'en doutons pas, avec toute la faveur que méritent leur valeur intrinsèque très réelle, la finesse de pénétration et d'analyse dont elles témoignent, le caractère inédit et personnel des observations émises et des solutions suggérées. Evidemment, sur tous les points envisagés, sur toutes les questions depuis longtemps controversées, le distingué professeur n'a ni dit le dernier mot, ni présenté des solutions qui soient toujours à l'abri de toute critique. Mais il faut lui savoir gré d'avoir innové en un sujet où l'on était vraiment trop porté à se répéter ; il faut le remercier d'avoir rendu plus intelligible le mode de composition des Evangiles, d'avoir tracé pour les harmoniser une voie nouvelle dans laquelle il y aura profit à s'engager à sa suite. Il faut, surtout, lui rendre grâces d'avoir montré tout le parti que l'on pouvait tirer au point de vue historique du quatrième évangile, que l'interprétation symboliste de ces 20 dernières années avait trop laissé dans l'ombre. Ce n'est pas à dire que parfois M. Levesque ne suive d'une façon trop absolue, à notre avis, l'ordre chronologique de S. Jean. Il y a des cas où nous lui préférerions celui des Synoptiques [2]. Nous croyons également que les tentatives intéressantes de reconstitution chronologique et géographique du ministère de Jésus, vraies dans leur ensemble, sont pour quelques détails sujettes à caution. Nous les exposerons ici ; mais nous demanderons à nos lecteurs de n'y pas attacher un caractère absolu et définitif ; ils les prendront pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour des hypothèses sérieuses et rien de plus.

Ajoutons qu'il nous est tout particulièrement agréable de signaler encore une fois, dans ce Bulletin, le travail d'un de nos Maîtres vénérés de Saint-Sulpice. Cette thèse est le fruit d'un commerce familier avec nos Saints Evangiles et avec les épîtres de S. Paul. Elle a été mûrie dans la prière et dans l'étude ; elle mérite d'être exposée avec ampleur. Elle ouvrira certainement à nos lecteurs des horizons nouveaux et intéressants sur le problème synoptique et la dépendance doctrinale mutuelle des écrits néo-testamentaires, et, en dépit de son caractère hypothétique, l'essai de reconstitution du ministère de N.-S. leur permettra, en leur fournissant quelques jalons pour replacer certaines scènes dans un cadre géographique ou chronologique probable, de mieux comprendre et de mieux goûter ces scènes, par suite, de pouvoir les exposer plus parfaitement et de rendre par là-même plus saisissante leur valeur apologétique ou doctrinale.

I. — Plan des évangiles synoptiques et But du quatrième évangile. — Bien des essais d'harmonisation ont été tentés jusqu'à ce jour entre les évangiles synoptiques et le quatrième évangile. Ils n'ont pas abouti, et si les concordances entre le récit johannique et le récit synoptique sont demeurées artificielles et peu satisfaisantes, ce fut tout d'abord pour ne s'être pas rendu suffisamment compte du vrai plan des trois premiers évangiles (p. VIII). La clef de la narration synoptique est, selon M. Levesque, la « division quadripartite » et l'un des buts du quatrième évangile, but reconnu et signalé par les anciens auteurs, est d'expliquer, de compléter les synoptiques, de nous apprendre à les lire. Ces principes une fois admis et bien compris, il n'y a plus de fossé entre la narration synoptique et la narration johannique. Les deux narrations marchent de pair, sans se heurter, et elles s'éclairent mutuellement.

Les Evangiles synoptiques et la catéchèse orale. — En quoi consiste donc cette fameuse division quadripartite qui serait à la base de nos évangiles synoptiques ? Au cours de la première prédication apostolique, pour raconter la vie du Christ, il fallait un plan simple, commode, facile à retenir, où l'on ferait entrer certains actes et certains enseignements du Seigneur qui avaient plus particulièrement frappé l'attention des témoins et que l'on avait mieux retenus ou qui se trouvaient convenir plus parfaitement à l'auditoire auquel on s'adressait. Dans ce but, on adopta le cadre suivant divisé en quatre parties, d'où le terme « *division quadripartite* » employé ici : 1° Préparation du Christ à son ministère ; 2° Prédication

[1] *Nos quatre Evangiles. Leur composition et leur position respective*, par E. Levesque, professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire Saint-Sulpice. Deuxième édition, Paris, Beauchesne, 1917. Prix : 3 fr. 50 (majoration non comprise).

[2] Par exemple, pour la scène des vendeurs chassés du Temple. Nous croyons avec M. Levesque qu'il n'y a pas lieu de dédoubler cet incident, mais nous le trouverions mieux à sa place chronologique au début de la semaine sainte. Un tel acte de caractère messianique, et d'ailleurs immédiatement interprété comme tel par les disciples, aurait été fort dangereux pour le secret messianique au début du ministère de N.-S.

en Galilée ; 3° Passage de la Galilée à Jérusalem ; 4° Dernière semaine dans la Ville Sainte avec la passion, la mort et la résurrection [1]. La première et la troisième section donnaient lieu à moins de développements. Pour le séjour en Galilée, au contraire, on avait en abondance discours et faits, et force était pour une catéchèse élémentaire de grouper certains d'entre eux et souvent de faire parmi eux un choix assez limité. Quant à la dernière semaine, on pouvait et on devait s'étendre sur les circonstances de la passion et de la mort. — Ce plan de catéchèse n'était autre que celui suivi par S. Pierre dans la maison du centurion Corneille (Act. x, 37-43). Il était commode pour la prédication, mais il présentait un sérieux inconvénient au point de vue historique. En négligeant la mention des voyages de Galilée à Jérusalem aux grandes fêtes de l'année, il supprimait les points de repère dans la vie du Christ et les distinctions des années de son ministère. Le récit prenait l'apparence de se développer en une seule année ; il commençait en Galilée et s'achevait à Jérusalem. Il avait aussi le désavantage de contraindre à mettre certains faits ou discours dans un contexte qui n'était pas primitivement le leur (ainsi le *Pater)* ou à bloquer dans une longue section, sans distinction apparente, différents voyages à Jérusalem faits à des intervalles de temps assez éloignés (Luc ix, 51-xix, 48). Toutefois, pour le but proposé, la disposition chronologique des faits avait une importance secondaire ; l'essentiel était que ce plan de catéchèse simple était facile tout à la fois pour les prédicateurs peu préparés et pour les auditeurs novices. D'ailleurs, ce plan n'avait rien d'absolument rigide ; il était modifié suivant les milieux juifs, romains ou grecs.

Ce cadre de la prédication primitive consacré par l'usage fut celui qu'adoptèrent nos synoptiques, sans vouloir jamais y déroger. On se souvient qu'ils naquirent du désir de conserver la catéchèse orale qui avait formé la première génération chrétienne. Ils furent des écrits de circonstance et ne furent pas rédigés d'après un plan concerté d'avance. S. Matthieu a voulu suppléer par un écrit à son absence ; S. Marc a écrit à la requête des fidèles de Rome ; S. Luc a consigné la prédication ordinaire de S. Paul. Ainsi, nos Synoptiques ont été rédigés du vivant des témoins autorisés ; ils ont été composés par eux ou avec leur approbation ; ils n'ont pas visé à donner une vie absolument complète du Christ ni une catéchèse d'un autre milieu : ils ont donné la catéchèse qu'étaient habitués à entendre les fidèles du milieu où ils ont pris naissance. Ils ont transmis cette catéchèse avec son caractère élémentaire, simple, familier, bien qu'il ait existé alors (les épîtres de S. Paul sont là pour en témoigner) un enseignement plus élevé.

Il suffit d'examiner successivement chaque synoptique pour voir à quel point il a reproduit la catéchèse du milieu où il a pris naissance. — S. Matthieu donne la prédication primitive telle qu'elle avait cours en Palestine où il fallait montrer dans Jésus le Messie annoncé par les Prophètes, le fondateur du royaume promis à Israël, méconnu par la majeure partie de la nation et par ses chefs en raison de leurs préjugés. Son livre est avant tout une thèse apologétique. Le rôle de S. Matthieu s'est borné à réunir des prédications particulières, des récits fragmentaires, pour les fondre en un tout mieux ordonné et mettre ainsi en lumière la vérité qu'il voulait établir et faire triompher. Il semble n'avoir rien ajouté de son cru à ce qui avait été choisi pour entrer dans la catéchèse ; en cela, il diffère de S. Luc (p. 40). — S. Marc laisse de côté les rapprochements avec les faits et les prophéties de l'A. T. et les traits messianiques de l'enfance, inutiles dans les milieux romains. Son évangile n'a pas l'allure d'une thèse, c'est surtout un récit. La géographie des missions galiléennes est assez bien dessinée ; la narration est mieux ordonnée, sans être pourtant parfaitement chronologique ; elle reproduit la prédication de S. Pierre, adaptée aux besoins d'un auditoire païen. — S. Luc n'a pas uniquement pour but de reproduire la catéchèse prêchée par S. Paul dans les milieux grecs ; il veut donner à son livre les allures d'une histoire ; aussi dispose-t-il faits et discours dans un meilleur ordre chronologique et n'hésite-t-il pas à compléter par de nouveaux récits, recueillis auprès de témoins autorisés, la catéchèse de S. Paul.

Pour ne pas briser ce plan quadripartite, nos trois synoptiques ont raconté la vie de J.-C. comme si elle s'était écoulée dans le cadre d'une seule année, bien que certains épisodes, comme ceux des épis froissés (Mt. xii, 1 ; Mc. ii, 13 ; Luc vi, 1), de la multiplication des pains (Mt. xiv, 13 ; Mc. ii, 30 ; Luc ix, 10), et la comparaison avec S. Jean forcent à reconnaître dans la vie de J.-C. plusieurs fêtes de la Pâque, donc à conclure à une vie publique de plusieurs années. Les Synoptiques n'ont pas mentionné les diverses allées et venues de Jésus à Jérusalem à l'époque des fêtes, pour ne pas briser le plan de la catéchèse primitive qu'ils voulaient fidèlement reproduire. L'apologiste ne doit pas perdre de vue cette considération. Elle lui permettra de solutionner maintes difficultés et de résoudre beaucoup de prétendues contradictions signalées entre les récits évangéliques. Et M. Levesque fournit, dans son livre, quelques exemples particulièrement typiques d'application de la méthode qu'il préconise (p. 55-76, surtout à propos de Luc ix, 52-xix, 48).

En raison de cette influence du plan quadripar-

[1] Il nous semble difficile d'affirmer avec autant de netteté que le fait ici M. Levesque :

1° Que la division quadripartite ait été suivie rigoureusement par les trois synoptiques. Si S. Luc y a été fidèle, S. Matthieu et S. Marc paraissent plutôt avoir adopté une division tripartite : *a)* préparation du ministère avec baptême et tentation ; *b)* ministère hors de la Ville Sainte et spécialement en Galilée ; *c)* consommation du ministère à Jérusalem ;

2° Que les Synoptiques se soient systématiquement interdit de raconter dans la seconde section tout acte de ministère de Jésus en dehors de la Galilée. Ainsi, S. Matthieu parle de l'excursion au pays de Gérasa (VIII, 28 et ss.), du voyage dans la région de Tyr et de Sidon (XV, 21 et ss.) et à Césarée de Philippe (XVI, 13 et ss.). Les observations faites à ce propos dans la *Revue Biblique* (juillet-octobre 1918, p. 560-561) par le R. P. Buzy semblent parfaitement fondées.

tite sur la disposition des faits et des discours dans les évangiles synoptiques, il faut, pour retrouver l'ordre chronologique, rapprocher les synoptiques, surtout S. Marc et S. Luc, du quatrième évangile.

Le quatrième Evangile. — L'auteur du quatrième évangile a sans doute eu pour but principal (xx, 31) de prouver la messianité et la filiation divine de Jésus et, par la foi en ces croyances, de procurer aux âmes de ses adeptes la vie surnaturelle ; mais il a voulu aussi être à sa manière un témoin du Christ (I Joan. I, 1-4). Il a fait lui aussi une biographie de Jésus dans le but d'expliquer et de compléter ses devanciers et d'aider à mieux les lire. Il a passé à peu près sous silence le ministère en Galilée sur lequel ils s'étaient suffisamment étendus. Il n'y a fait allusion qu'en peu de mots pour noter les divers retours ou les divers séjours en Galilée (II, 12 ; VI, 1 ; VII, 1). Les récits synoptiques, à la fin du premier siècle, étaient connus de tous les fidèles et il était inutile de les rééditer. S. Jean n'écrivait pas pour se substituer à eux ; il voulait dire ce qu'ils n'avaient pas dit. Il voulait, en notant les diverses fêtes juives (II, 11 ; V ; VI, 4 ; VII ; X, 22 ; XIII), fournir des points de repère chronologique dans lesquels prendraient place et les faits narrés par lui et ceux plus nombreux sur le ministère galiléen reproduits par les Synoptiques et groupés arbitrairement par eux dans la seconde section du plan quadripartite.

Toutes les fêtes auxquelles fait allusion le quatrième évangile conduisent à une durée de ministère non pas de deux ans et demi, comme le voudraient certains, mais plus probablement, selon M. Levesque, à une durée de ministère de trois ans et demi.

M. Levesque établit alors une comparaison entre le quatrième évangile et les évangiles synoptiques pour montrer comment leurs divers récits s'éclairent mutuellement. Il examine ainsi successivement : la mission de S. Jean-Baptiste et le baptême de Jésus, le premier retour en Galilée et le premier séjour à Capharnaüm, le premier voyage à Jérusalem pour la Pâque, le second retour en Galilée jusqu'à la seconde Pâque ; les faits qui se sont déroulés depuis la seconde Pâque jusqu'à la fête des Tabernacles de la deuxième année, la fête des Tabernacles de la deuxième année à Jérusalem ; les incidents qui eurent lieu entre la troisième Pâque et la fête des Tabernacles de la troisième année, la fête des Tabernacles de cette troisième année, les différents événements entre la solennité des Tabernacles et la fête de la Dédicace, le dernier séjour en Galilée et le dernier voyage à Jérusalem, la dernière semaine, le jour de la dernière Cène, la Passion, la Résurrection (p. 91-206).

Cet examen, dont les conclusions sont parfois discutables, aboutit à une reconstitution de la vie de N.-S. susceptible de mettre parfois dans un jour nouveau certains faits évangéliques ou capable de faire disparaître, avec des chances de vraisemblance, quelques contradictions qui ont jusqu'à ce jour embarrassé commentateurs et historiens.

II. — Reconstitution, d'après M. Levesque, du cadre chronologique et géographique du ministère public de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — PREMIÈRE ANNÉE. — S. Jean-Baptiste prêche sur les rives du Jourdain et Jésus vient à lui pour recevoir le baptême vers le mois de septembre de l'année 26 (Synoptiques et S. Jean). Tentation au désert (Syn.). Pendant ce temps, Jean-Baptiste rend sur Jésus divers témoignages, d'abord devant la députation envoyée de Jérusalem par les Princes des Prêtres (Jo. I, 19-28), puis devant Jésus lui-même venu vers lui, son jeûne fini, pour choisir parmi les auditeurs du Baptiste ses premiers disciples : André, Jean, Simon (Jo. I, 29-42). Jésus quitte alors Béthabara où Jean baptisait et il remonte par la Pérée vers la Galilée. Il va assister aux noces à Cana (Jo. II, 1-12), se rend à Nazareth (discours à la synagogue, Luc IV, 16-22), prend ses dernières dispositions pour quitter définitivement la cité avec sa mère et ses frères (sans doute Jacques et Jude ses cousins, qui le suivirent désormais comme disciples) et va à Capharnaüm, dont il fera le centre de ses missions (Jo. II, 12 et Syn.) : discours à la synagogue, guérison du démoniaque, de la belle-mère de S. Pierre, de nombreux malades et possédés (Mc. I, 21-39 ; Luc IV, 31-44) ; pêche miraculeuse et appel des premiers apôtres (Luc V et VI et endroits correspondants des autres Syn.). Ce séjour à Capharnaüm dura environ trois mois ; il fut interrompu par quelques sorties dans les villes voisines.

A l'époque de la Pâque, Jésus monte à Jérusalem (Jo. II, 12) accompagné de six ou sept disciples. Au moment de partir ou chemin faisant, il guérit le lépreu (Luc V, 12-16 ; Mc. I, 40-45 ; Mt. VIII, 24). Dès sa première entrée au Temple, il chasse les vendeurs (Jo. II, 13-17). Pendant huit jours, il parle et fait des miracles. Des sentiments de jalousie commencent à s'éveiller dans l'âme des Pharisiens. Avide de l'entendre sans pourtant vouloir se compromettre, Nicodème, un des membres du Sanhédrin, vient l'interroger pendant la nuit (Jo. III). La fête terminée, Jésus quitte Jérusalem et va baptiser sur les bords du Jourdain. Les disciples de Jean-Baptiste étonnés posent, à ce propos, des questions à leur maître (Jo. III, 22-36).

Ce séjour en Judée dura plusieurs mois ; vers décembre seulement, Jésus traversa la Samarie pour rentrer en Galilée, au moment de l'arrestation de S. Jean-Baptiste par Hérode. C'est alors qu'eut lieu la scène si touchante du puits de Jacob (Jo. IV, 1-42).

DEUXIÈME ANNÉE. — De la Samarie, Jésus alla à Cana où il guérit le fils de l'officier royal de Capharnaüm (Jo. IV, 43-54), puis à Nazareth où il fut, cette fois, mal accueilli (Luc IV, 23-30), enfin à Capharnaüm : guérison du paralytique, vocation de Matthieu et festin dans sa maison au grand scandale des Pharisiens, questions sur le jeûne (Mc. II, 1-22 ; Luc V, 17-39 ; Mt. IX, 9-17).

L'animosité des Pharisiens, excitée déjà par le premier séjour de Jésus à Jérusalem, l'évangélisation de la Galilée, qui nécessitait un séjour continu et de longue durée, empêchèrent sans doute Jésus de se rendre à Jérusalem pour la seconde Pâque. Vers cette date, auraient eu lieu divers incidents consignés dans les Synoptiques : épis mûrs froissés, miracle de la main desséchée (Mc. II, 23-III, 6 ; Luc VI, 1-11). Au temps de la Pentecôte, tandis que les moissons récoltées leur laissaient plus de loisirs, on vit les Galiléens accourir en foule vers Jésus ; des habitants des régions de Tyr, de Sidon, voire même de la Judée et de Jérusalem, s'étaient joints à eux. Le Sauveur prêchait depuis près de six mois en Galilée et sa renommée s'était tout naturellement répandue au loin. Il profita de cette affluence pour choisir définitivement ses douze apôtres et se les attacher plus étroitement (Luc VI, 12-49), et il prononça, devant la multitude assemblée et avide de l'entendre, le Sermon sur la montagne (Mt. V-VII ; Luc VI, 17-49). En descendant du mont des Béatitudes pour retourner à Capharnaüm, il guérit le serviteur du Centurion (Luc VII, 1 ; Mt. VIII, 8), puis il fit une excursion dans le sud de la Galilée, ressuscita le fils de la veuve de Naïm, et répondit aux questions que lui posaient les disciples de S. Jean-Baptiste, en réalisant sous leurs yeux par de nombreux miracles la prophétie d'Isaïe (Luc VII, 11-35 ; Mt. XI, 2-19). Au retour de cette excursion, il faudrait placer la scène de Madeleine la pécheresse (Luc VII, 36-50) et une mission à travers les bourgs et les villages de la Galilée en compagnie des douze (Luc VIII, 1-3).

Jusqu'à cette époque, Jésus avait annoncé la proximité du royaume de Dieu et il y avait préparé les âmes par sa prédication. A partir de ce moment, un changement, qui étonna les apôtres, se produisit dans ses discours. Pour dévoiler les mystères du Royaume, il se servit souvent, désormais, de paraboles énigmatiques telles que la semence et l'ivraie (Luc VIII, 4-18 ; Mc. IV, 1-20 ; Mt. XIII, 1-43). Ces premières paraboles furent prononcées sur la rive occidentale du lac de Génésareth. En passant sur l'autre rive, Jésus apaisa la tempête, il guérit ensuite le possédé de Gérasa, mit en fuite une légion de démons qui se jetèrent dans un troupeau de porcs, revint à Capharnaüm et guérit l'hémorroïsse et la fille de Jaïre (Luc VIII, 12-56 ; Mc. IV, 35-V, 43 ; Mt. VIII et IX passim).

Au moment de la fête des Tabernacles, Jésus résolut d'aller à Jérusalem. Pour y rester assez longtemps, sans trop attirer l'attention, il ne voulut pas s'y rendre escorté de ses douze apôtres et de ses 72 disciples. Il profita de cette occasion pour les initier au ministère apostolique et, durant son absence, il les envoya prêcher. Les Apôtres allèrent en Galilée vers les Fils d'Israël ; les disciples, dans les villes de la Décapole et en Pérée, vers les Gentils. Ils partirent munis de ses instructions (Mc. VI, 7-13 ; Luc IX, 1-6 ; X, 1-13 ; Mt. IX, 37, 38 ; X, 5-14). A l'époque où les Apôtres partaient en mission et où Jésus se rendait à Jérusalem (Jo. V ; Luc X et XI), avait lieu le meurtre de S. Jean-Baptiste (Jo. V, 35).

Jésus ne fit alors à Jérusalem qu'une courte apparition. Le miracle de la piscine de Bethesda (Jo. V, 2-16) exaspéra ses ennemis ; ils crièrent au scandale à cause de la violation du sabbat. Le Seigneur quitta aussitôt la Ville sainte et revint en Galilée par la Pérée. Il rejoignit ses apôtres et ses disciples, enthousiasmés du succès de leur mission et fiers de leurs miracles. C'est alors que, pour dire à son Père toute sa reconnaissance, Jésus aurait prononcé la si belle prière : *Confiteor tibi, Pater* (Luc X, 22 ; Mt. XI, 25-27). Enfin, pour reposer ses Apôtres et parachever leur instruction, il les emmena en un lieu désert, proche de Bethsaïde. Les foules vinrent l'y trouver au nombre de plus de 5.000 ; premier miracle de la multiplication des pains (Mt. XIV, 13-23 ; Mc. VI, 30-46 ; Luc IX, 10-17 ; Jo. VI, 1-15).

La fête des Tabernacles avait lieu fin septembre-commencement octobre ; M. Levesque ne reprend la suite des faits évangéliques qu'avec la Pâque de la troisième année. On doit donc supposer que la retraite de N.-S. au désert avec ses Apôtres dura un certain temps avant que les foules ne vinssent l'y rejoindre.

TROISIÈME ANNÉE. — Vers Pâque, J.-C. se trouvait à Capharnaüm où il était revenu après la multiplication des pains. De là, il fit plusieurs excursions dans les villages environnants (Mc. VI, 53-57) ; puis dans les régions de Tyr et de Sidon : guérison de la fille de la Chananéenne (Mc. VII, 24-31) ; dans le milieu de la Décapole, guérison d'un sourd-muet (Mc. VII, 31-37). C'est dans ces parages qu'il multiplia une seconde fois les pains et nourrit quatre mille personnes. L'opposition des Scribes et des Pharisiens grandissait de plus en plus ; ils venaient de Jérusalem pour l'épier, pour accuser ses disciples de violer les traditions juives. Le Maître dut prendre leur défense et, en quelques phrases cinglantes, il stigmatisa ses ennemis (Mc. VII, 1-23).

La seconde multiplication des pains produisit sur les esprits un tel effet que les parents de Jésus n'hésitèrent pas à lui conseiller de se manifester à Jérusalem à l'occasion de la fête des Tabernacles. Connaissant l'hostilité implacable de plusieurs contre lui et l'état des esprits à Jérusalem, le Divin Maître refusa de se joindre aux caravanes galiléennes où ses partisans étaient nombreux. Son heure n'était pas encore venue pour faire à Jérusalem une entrée triomphale. Il ira à la fête, mais à l'improviste. Il se montrera quand déjà personne ne comptera plus sur lui. En effet, un beau jour on le voit dans le Temple ; il s'explique sur l'origine de sa doctrine, sur le miracle de la piscine de Béthesda accompli lors de sa dernière visite ; le dernier jour, il s'affirme comme la réalité des symboles historiques que rappellent les cérémonies de la fête et il guérit l'aveugle-né. La fureur du Sanhédrin est à son comble ; les sentiments d'une

partie de la multitude toute dévouée à Jésus l'empêchent seuls d'agir (Jo. VII, 1-X, 21).

Trois ou quatre jours après, J.-C. quitte Jérusalem et retrouve ses apôtres et ses disciples dans la région de Dalmanutha-Magedan (Mc. VIII, 10 ; Mt. XV, 39) où il semble qu'il les avait laissés. Il refuse aux Pharisiens et aux Sadducéens le signe éclatant qu'ils réclament énergiquement de lui ; il avertit ses disciples de se défier du levain des Pharisiens et du levain d'Hérode, puis il retourne à Capharnaüm où il demeure plusieurs semaines jusqu'à la fête de la Dédicace, 20 décembre (Mt. XVI, 1-12 ; Mc. VIII, 10-21).

Jésus fit alors un autre voyage à Jérusalem (Luc XIII, 22-35) et il demeura dans la Ville Sainte durant toute l'octave de la Dédicace. On était toujours sous le coup de l'impression profonde qu'avait produite son miracle de l'aveugle-né. Un Pharisien, moins fanatique que les autres, l'invita à dîner (Luc XIV, 1-24). Jésus en profita pour guérir l'hydropique et prononcer la parabole du grand festin, annonce manifeste de l'exclusion du Royaume des Juifs endurcis et de leur remplacement par les païens. Les autres paraboles (Brebis et drachmes perdues, Enfant prodigue, Econome infidèle, mauvais Riche) furent prononcées soit alors, à Jérusalem, soit dans le voyage de retour vers la Galilée (Luc, XV et XVI). C'est également pendant ce séjour à Jérusalem que Jésus entra en discussion avec les Pharisiens et fut amené à se déclarer nettement, devant eux, Messie et Fils de Dieu (Jo. X, 11-38).

QUATRIÈME ET DERNIÈRE ANNÉE. — Evidemment, toutes ces déclarations avaient exaspéré Scribes et Pharisiens. Jésus n'était plus en sécurité à Jérusalem. Il regagna la Galilée et se fixa de nouveau probablement à Capharnaüm. De là, il alla à Bethsaïde où il guérit un aveugle (Mc. VIII, 22-26), puis à Césarée de Philippe où une de ses questions amena la confession par S. Pierre de sa divinité et lui fournit l'occasion d'annoncer sa passion pour la première fois (Mt. XVI, 13-28 ; Mc. VIII, 27-39 ; Luc IX, 18-27). Six à huit jours après, pour les fortifier contre le scandale de la croix, eut lieu la Transfiguration (Mt. XVII, 1-13 ; Mc. IX, 1-12 ; Luc IX, 28-36). En descendant de la montagne, Jésus guérit un possédé sourd-muet (Mt. XVII, 14-20 ; Mc. IX, 13-28 ; Luc IX, 37-44), et au retour, vers Capharnaüm, il annonça une seconde fois sa passion. Ce retour dut coïncider avec le commencement d'Adar (février-mars), dernier mois de l'année religieuse, époque où l'on exigeait le didrachme, impôt du temple. Sa réponse au percepteur (Mt. XVII, 23-26) fut une déclaration voilée, mais significative, de sa divinité.

Le Seigneur s'achemina ensuite pour la dernière fois vers Jérusalem. Divers incidents marquèrent ce voyage : guérison des dix lépreux, enseignement sur l'avènement sans éclat du Royaume de Dieu, paraboles sur le juge inique et sur la prière du Pharisien et du Publicain, bénédiction des petits enfants, parabole du jeune homme riche, parabole des ouvriers envoyés à la vigne (Luc XVII, 11-XVIII, 14 ; Mc. XIII, 21-23 ; X, 1 et ss.; Mt. XXIV, 23-28 ; XIX, 1 et ss.; XX, 1-16).

Jésus se trouvait alors sur les bords du Jourdain. On vint lui annoncer la maladie de Lazare (Jo. XI, 13). Deux jours plus tard, accompagné de ses Apôtres, rendus hésitants par la perspective des dangers que courait leur Maître dans les environs de Jérusalem, il alla à Béthanie et ressuscita Lazare (Jo. XI, 1-46). Ce miracle convertit de nombreux Juifs et mit à son comble l'exaspération de ses ennemis. Sa mort fut aussitôt décidée (Jo. XI, 47-53). N'étant plus en sûreté à Béthanie, le Sauveur se rendit dans la ville d'Ephrem, voisine du désert (Jo. XI, 54-56) et il y resta jusqu'à l'approche de la Pâque, attendant, pour pénétrer à Jérusalem, que les Galiléens ses admirateurs et ses partisans y fussent arrivés en plus grand nombre.

Jésus savait, toutefois, que leur présence ne le préserverait pas d'une mort à laquelle il marchait et qu'il avait délibérément acceptée comme couronnement de sa mission. De nouveau, il prévint son entourage de sa mort prochaine (Mt. XX, 17-19; Mc. X, 32-34; Luc XVIII, 31-34). D'Ephrem, il descendit à Jéricho où il guérit un aveugle (Mt. XX, 29-34 ; Mc. X, 46-52 ; Luc XVIII, 35-43), puis convertit Zachée (Luc XIX, 1-10). Les paroles que prononça alors J.-C. firent croire que son royaume était imminent (Luc XIX, 11) et les fils de Zébédée se hâtèrent de demander pour eux la première place. En réponse à ces visées ambitieuses, Jésus raconta la parabole des mines (Luc XIX, 11-27). Puis il monta à Jérusalem (Mc. X, 32 ; Luc XIX, 28 ; Jo. XI, 8, 16).

LA SEMAINE SAINTE. — Béthanie se trouvait sur son chemin, il s'y arrêta et, pendant le repas qu'il y prit, Marie vint répandre sur ses pieds, au grand scandale de Judas, un parfum d'un grand prix (Jo. XII, 1-11). Le lendemain eut lieu l'entrée triomphale de N.-S. à Jérusalem ; elle avait été préparée par les pèlerins de la Galilée qui avaient annoncé partout son approche. Le soir des Rameaux, pour plus de sécurité, le Christ retourna à Béthanie et il fit de même chacun des jours suivants. Le lundi saint, en allant de Béthanie à Jérusalem, il maudit le figuier dont la mort fut constatée le lendemain (Mc. XI, 20-22). Les lundi, mardi et mercredi saints, N.-S. prononça les paraboles des deux fils, des vignerons perfides, du festin des noces ; il répondit à une question insidieuse sur le tribut à payer à César, réfuta les objections des Sadducéens à propos de la résurrection des morts, donna le grand commandement, parla du Christ fils de David, censura Scribes et Pharisiens, loua l'obole de la veuve (Mt. XXI, 28-46 ; XXII, 15-XXIII, 36 ; Mc. XII, 1-44 ; Luc VII, 29, 30 ; XX, 9-47 ; XXI, 1-4 ; X, 25-28).

Le mercredi soir, tandis qu'il parlait dans le parvis des femmes, des gentils s'adressèrent à Philippe, du parvis extérieur, et lui demandèrent à causer avec Jésus. On ne sait ce qu'il advint de leur requête (Jo. XII, 20-36). Au sortir du Temple, Jésus prononça son grand discours sur la ruine de

Jérusalem et le second avènement du Christ (Mt. xxiv ; Mc. xiii ; Luc xxi). Dans cette même soirée du mercredi saint, les princes des prêtres et les Anciens du peuple tinrent conseil, à la maison de Caïphe, pour se saisir de Jésus par ruse. En leur offrant spontanément de trahir son Maître, Judas leur apporta un concours des plus précieux (Mt. xxvi, 1-5, 14-16 ; Mc. xiv, 1-2, 10-11 ; Luc xxii, 1-6).

Contrairement à ce qu'il avait fait les jours précédents, Jésus ne revint point à Jérusalem dans la matinée du Jeudi saint. Il resta à Béthanie ; le peuple, assemblé de grand matin au Temple, l'y attendit en vain (Luc xxi, 38).

Le jeudi soir, 14 Nisan, appelé au sens large le premier jour des azymes, Jésus anticipa la Pâque juive et prit avec ses Apôtres son dernier repas. A l'occasion de ce repas se produisirent des discussions sur la préséance, auxquelles Jésus répondit par l'exemple si éloquent du lavement des pieds. Au cours du banquet, il révéla progressivement la trahison de Judas. Après la sortie du traître, il institua la Sainte Eucharistie, et fit à ses Apôtres de touchants adieux (Jo. xiv, 1-31). Les derniers chants de l'*hallel* achevés, il se dirigea vers le mont des Oliviers. Chemin faisant, en allant du Cénacle au Cédron, il tint les propos recueillis par S. Jean (xv et xvi), puis, avant de franchir le Cédron, il dit la belle prière du chapitre xvii. Le Cédron franchi, il alla à Gethsémani.

Les récits de la Passion dans les Synoptiques et dans S. Jean se complètent mutuellement soit pour l'arrestation de Jésus, soit pour les reniements de Simon Pierre, soit pour les différentes séances de Jugement chez Anne et Caïphe, soit pour les diverses phases du procès devant Pilate.

III. — La doctrine des Evangiles Synoptiques et du quatrième Evangile. — M. Levesque montre par un long et suggestif parallèle (p. 206-272) qu'il n'y a aucune opposition au point de vue de la doctrine, entre les Synoptiques et le quatrième Evangile. Les premiers ont donné une catéchèse élémentaire ; le second, un enseignement plus élevé ; ils n'ont pas poursuivi le même dessein, voilà tout.

Et ce n'est pas en faveur de l'historicité de nos Synoptiques un argument de peu de valeur que de pouvoir constater, à chaque instant, que leur doctrine reste le plus souvent, pour ne pas dire toujours, élémentaire, alors qu'à l'époque où ils furent rédigés les épîtres les plus importantes de S. Paul avaient répandu dans les églises du monde chrétien une doctrine notablement plus avancée et plus élevée. Les Synoptiques nous donnent néanmoins l'enseignement de Jésus avec toute la discrétion dans la manifestation de sa divinité, avec toutes les nuances pour ménager l'opinion, que le Seigneur avait dû s'imposer pour ne pas brusquer les événements et se laisser le temps de faire peu à peu l'éducation de ses apôtres et de son milieu.

A la fin du premier siècle, S. Jean opposa aux hérétiques de son temps, dont les spéculations sur le Christ étaient des plus dangereuses pour l'Eglise naissante, le témoignage de Jésus lui-même sur sa divinité, ses relations avec son Père, la vie surnaturelle qu'il était venu apporter au monde. Il ne parla ni en philosophe ni en théologien ; il ne donna pas le fruit de ses méditations personnelles ; il n'exposa pas sa conception particulière du Christ. Il parla en témoin, et en témoin uniquement soucieux de choisir, dans ses souvenirs, des faits et des discours du Christ de nature à établir victorieusement sa thèse.

§ 4. — *Compte rendu bibliographique*

Note de la Direction. — Nous ajoutons ce dernier § au « Bulletin » de notre rédacteur, pour annoncer la publication en librairie de : **Les Actes des Apôtres et la Commission Biblique,** par Louis Pirot, Dr en Ecriture Sainte, professeur au Grand Séminaire de Bourges (in-16 de 230 p., 4 f. 50 net, Paris, Beauchesne). Nos lecteurs en ont eu la substance en 1914 (nos des 8 janvier, 19 février et 26 mars). — Quinze pages d'abord, en guise d'Introduction, sur la Commission Biblique (but, composition, valeur de ses décisions, etc.). — Puis, en quatre chapitres, M. Pirot étudie 1° l'authenticité, 2° l'unité littéraire, 3° la date et 4° la valeur historique des Actes des Apôtres, montrant ainsi le bien-fondé de la réponse de la C. B. du 12 juin 1913. — Nous n'amasserons point les épithètes pour louanger notre collaborateur ; qu'il nous suffise de signaler son livre à ceux qu'intéressent les questions qui s'y trouvent traitées.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — La plupart des élèves d'un Petit Séminaire mixte appartiennent à la classe populaire ; la moitié d'entre eux environ entrent en philosophie après la rhétorique, les autres restent dans le monde et continuent leurs études à l'Université. Les professeurs sont divisés sur les lectures à permettre aux élèves.

Les uns proscrivent les romans en bloc, même ceux de Pierre l'Ermite et de Bazin, parce que ces écrivains analysent des sentiments que n'ont jamais éprouvés des aspirants au sacerdoce et décrivent des milieux qui frapperaient trop vivement des imaginations de jeunes gens habitués à la vie simple de la campagne, et pourraient les détourner de leur vocation.

Les autres voudraient amener leurs élèves, par des lectures sagement progressives, à pouvoir lire plus tard sans danger à l'Université des romans assez passionnés comme l'*Etape*, le *Divorce* de Bourget, etc. Ils permettraient la lecture de Pierre l'Ermite, de la plupart des romans de Bazin, *Colette Baudoche* de Barrès, les *Martyrs* de Chateaubriand, *Eugénie Grandet* de Balzac, *Cyrano* et l'*Aiglon* de Rostand, etc.

Ces professeurs pensent que les dangers dont parlent leurs confrères sont exagérés et même parfois imaginaires si les aspirants au sacerdoce ont une piété solide et une vocation sérieuse ; d'autre part, ceux-ci se perfectionneront plus rapidement dans l'art d'écrire, acquerront insensiblement le goût littéraire, seront initiés directement à la littérature contemporaine, auront des idées plus larges, des conversations moins vides et moins vulgaires, un idéal plus élevé.

Jusqu'à maintenant la première tendance a prévalu

dans la pratique. Nos jeunes séminaristes lisent, avec des livres sérieux que personne ne songe à écarter, des romans d'aventures et des romans édifiants à psychologie plus que rudimentaire et au style souvent banal. En vacances, ils lisent les romans de Pierre l'Ermite et de Bazin que leur passent leurs curés ou leurs vicaires ; ils n'y trouvent rien de suspect, sont étonnés des conseils de prudence qu'on leur a répétés, et perdent confiance dans la direction qui leur est donnée ; ne sont-ils pas exposés dès lors à faire des lectures qui mettent leur vertu en danger ?

Malgré moi, j'ai montré à l'*Ami* où vont mes sympathies. La question est si grave et si délicate que j'aimerais avoir son avis avant d'adopter une ligne de conduite. D'ailleurs, comme l'éducation demande avant tout de l'unité, n'y aurait-il pas danger à introduire un changement auquel tous ne se conformeraient pas ?

L'*Ami* me rendrait service en apportant un peu de lumière dans ces questions difficiles.

R. — La difficulté, parfaitement présentée, dont vous nous demandez la solution, est un des meilleurs et plus topiques arguments qu'on puisse faire valoir pour condamner le système des Petits Séminaires mixtes, mélange fâcheux, absolument anormal, de deux genres de plantes qui ne sont pas faits pour végéter, fleurir et fructifier sur le même terrain. L'*Ami du Clergé,* qui a bien le droit d'avoir là-dessus son opinion et de la librement manifester, a toujours déploré et déplore plus que jamais la nécessité où l'on s'est trouvé, en certains diocèses, surtout après la Séparation, de recourir, faute de mieux, à cette méthode hybride d'éducation laïco-cléricale qui, étant forcément un peu l'un et l'autre, arrive en définitive à n'être complètement ni l'un ni l'autre.

Nous entendons bien que, dans certaines maisons privilégiées, où supérieur et professeurs sont animés d'une mentalité surnaturelle parfaite, là surtout où les élèves ecclésiastiques sont en forte majorité, les inconvénients de cette coéducation d'éléments disparates se trouvent réduits au minimum. Mais en est-il partout ainsi ? Et, au surplus, même dans cette hypothèse favorable généralisée, le système resterait, en principe, défectueux, contraire à l'esprit et au droit positif de l'Eglise, et nous ajoutons, ce qui est plus radical et péremptoire, contraire aux simples conseils de la raison et de la prudence surnaturelles en matière d'éducation ecclésiastique.

Mais c'est là une thèse que nous n'avons pas à établir pour le moment. Nous la rappelons d'un mot en passant, à cause de l'occasion qu'on nous offre d'en parler. Du reste, au cours de la réponse qui nous est demandée, nous serons nécessairement amenés, ainsi que nous l'avons annoncé dès le début, à mettre en relief un des arguments qui montrent avec le plus d'évidence l'inconvénient grave de la formation cléricale dans des maisons mixtes.

Votre embarras se comprend, il est inévitable ; inévitable aussi, généralement parlant, le désaccord entre professeurs sur ce point-là, chacun inclinant du côté où le portent les tendances de son esprit, tendances plus naturelles chez les uns, plus surnaturelles chez les autres.

Partons, s'il vous plaît, de ce principe, sans doute incontestable pour tous, que radicalement différente doit être l'éducation intellectuelle et morale du laïque et du prêtre, puisque radicalement différentes sont les voies où doit s'orienter leur avenir, puisque le prêtre n'est pas un homme comme un autre, étant l'homme de Dieu, *homo Dei,* puisque, tout en vivant au milieu des autres, il doit vivre autrement, *terrena despicere et amare cœlestia, — conversatio nostra in cœlis.* Alors que l'éducation profane est pour le laïque un but, le clerc n'en doit tout juste prendre que ce qui pour lui est indispensable moyen de concours accidentel à son ministère.

Ceci posé, il est logique d'en conclure, comme second principe, incontestable encore, que, pour se dégager le plus possible d'une mentalité laïque qui n'est point son fait, le séminariste ne doit s'imprégner d'éducation profane que dans la mesure où celle-ci, restant chez lui à l'arrière-plan, est nécessaire comme substratum et propédeutique préparatoire à la culture intensive surnaturelle, but propre et unique de sa formation à l'école du sacerdoce.

De ces deux principes résulte logiquement encore, croyons-nous, un troisième que voici : puisqu'il faut avant tout assurer la prédominance exclusive de l'éducation surnaturelle, mieux vaut pour le clerc l'excès (si l'excès est possible ? !) de celle-ci au détriment de l'autre.

D'où il faut enfin conclure que, à défaut de l'idéal du prêtre à la fois saint et savant, homme du ciel et homme du siècle, nous devons préparer à l'Eglise plutôt des prêtres saints que savants, et ordonner en conséquence les programmes et les méthodes de leur éducation initiale dans les Petits Séminaires.

Ce sont là des principes généraux directeurs qui dominent toute la théologie de la question. Il va sans dire que leur application peut comporter des nuances très variables suivant les milieux et les sujets auxquels on a affaire, et que, par exemple, s'il y a danger, dans l'ensemble, à pousser trop du côté science et mentalité profanes, ce danger peut se trouver nul pour certains esprits, capables de supporter, sans inconvénient surnaturel, au contraire peut-être, une culture naturelle plus intense.

Mais les principes planent au-dessus des contingences, et veulent finalement avoir le dernier mot : voilà ce que ne doivent jamais oublier les éducateurs de séminaristes, non plus que le pilote, au milieu des obscurités de sa route, ne perd de vue le phare qui lui montre au loin l'écueil à éviter, le port à atteindre.

Arrivons maintenant au problème très spécial qu'on nous indique, et qui n'est qu'un épisode, un détail particulier, dans l'œuvre globale de l'éducation des petits séminaristes.

Tout de suite demandons-nous quelle réponse appelle la question que voici : Est-ce au contact du grand air, sous la poussée du vent et la mor-

sure du froid, qu'il est raisonnable d'élever des plantes de serre chaude? — Question naïve, pensera le lecteur, tant la réponse de bon sens est obvie. — Pardon ! Question difficile, au contraire, s'il en faut juger par les solutions diverses et bigarrées qu'elle reçoit quand on la présente, identique à elle-même, sous cette autre forme : Est-ce au contact du grand air naturel du monde laïque, sous la poussée de ses tempêtes passionnelles et la morsure de son scepticisme désabusé, qu'il est raisonnable d'élever les fleurs virginales du sanctuaire ?...

On dit : « Mais ces jeunes gens ne passeront pas leur vie dans le sanctuaire, comme des Chartreux ou des Visitandines ; ils auront à vivre au milieu du monde, à lui parler, à s'en faire écouter et comprendre. N'est-il pas bon qu'ils le connaissent à l'avance, apprennent bien sa langue et se présentent à lui avec le vernis (son vernis laïque) qui peut l'impressionner favorablement et le séduire ? »

Pauvre objection, et combien dénuée du sens surnaturel de la foi ! Sans doute, ces enfants passeront « matériellement » leur vie au milieu du monde ; mais, de par la loi de leur vocation, ils devront « moralement » la passer dans le sanctuaire, tout comme et même plus que moines et visitandines, et dès lors rester, jusqu'à leur dernier soupir, les membres du Christ, héritiers de son sacerdoce, les plantes de serre chaude et fleurs de choix qu'admirent et révèrent en eux les anges et les saints du ciel.

Le Nouveau Testament, l'histoire des apôtres, les chroniques des premiers siècles de l'Eglise (et de tous les siècles) sont pleins des œuvres de conversion opérées par les prêtres de ces temps-là, et l'on ne voit point que le vernis d'une forte éducation scientifique et profane les ait beaucoup aidés à la conquête morale de l'univers.

— Est-il au moins permis de penser qu'un contact plus étroit avec les séductions d'ordre profane, littéraires et autres, aurait pour heureux effet de durcir la résistance des jeunes gens au mal, de tremper davantage leur vertu et leur vocation sainte?

— Non, il n'est pas permis de penser cela, encore moins de le dire, ainsi que font pourtant couramment certains catholiques, même très bons, qui ont applaudi, pour cette sotte raison, au passage obligatoire du clergé dans les casernes. Laisse-t-on des enfants manipuler les drogues d'une pharmacie ? Et est-ce une méthode recommandable, que de donner à goûter les poisons sous prétexte de les faire connaître et de mettre les gens en garde contre eux ? Pour un qui échappera à l'intoxication meurtrière, combien en périront ! Il n'y en avait qu'un de réfractaire au mal : la belle expérience à tenter, en vérité, pour s'en assurer !

— Vos jeunes élèves sont-ils donc de si faible moralité ?

— Non, ils ne sont pas faibles ; mais la dose de vertu qu'on leur demande, et qu'ils font profession d'acquérir, exige une sévère économie de tentations et de fautes, et ce n'est point en terrain souillé que s'alimente et croît la vertu.

A qui enfin viendrait dire encore que, pour bien connaître le monde, il faut avoir fait l'expérience de sa vie, l'avoir vécue, nous répondons : les meilleurs juges de la pièce sont les spectateurs, et non pas les acteurs de la scène.

Faites donc lire à vos futurs laïques universitaires ce qui peut convenir à leur genre particulier d'éducation et contribuer à en faire d'honnêtes chrétiens dans le milieu et la situation sociale qui les attend.

Mais, de grâce, avec vos futurs prêtres agissez tout autrement : faites-en tout de suite, le plus tôt possible, des hommes de Dieu, de l'Eglise, des prêtres par la formation de l'intelligence et du cœur. Sans exagération de sévérité scrupuleuse, songez par-dessus tout à leur vocation et aux principes qui en sont la sauvegarde, dans le choix des lectures que vous leur conseillerez. Si vous en faites des hommes de foi et de chasteté solides, parce que *bien nourries,* vous vous consolerez aisément de ne point avoir traîné leur odorat sur les senteurs pimentées (en style laïque on dit : passionnelles) des sempiternels metteurs en scène de la malpropreté humaine.

C'est vous dire en deux mots — et vous l'aviez depuis longtemps prévu — que nous tenons ici pour seule vraie et bonne la première tendance que vous définissez très bien ; pour fausse et périlleuse, la seconde.

Vous dites : *tendance,* et nous l'entendons bien ainsi. Nous ne voudrions point du tout paraître blâmer le professeur qui, à certains élèves, et pour spéciales raisons, ferait lire, ou, ce qui est mieux, lirait lui-même avec commentaires que de droit, Bourget, Rostand, Lamartine, Hugo, Daudet, etc., Anatole France et Musset. Ce sont là cas particuliers où les sévères savent se montrer larges, et les libéraux étroits, les uns et les autres avec raison.

Mais ce que nous avons visé, avec vous, c'est la *tendance* qui, sur un principe vrai ou faux, constitue la directive générale de tout un système de conduite. Entre les deux qui sont ici en présence, tendance universitaire et tendance ecclésiastique, ou, pour être plus exact, tendance plus accentuée dans le sens de la culture surnaturelle ecclésiastique, c'est à celle-ci que vont sans hésitation toutes nos préférences.

Un mot encore, pour éviter une équivoque possible. La question fameuse des classiques païens et chrétiens n'a rien à voir avec les présentes réflexions, qui ne se rapportent qu'au choix à faire, dans la littérature contemporaine, des auteurs dont la fréquentation peut être conseillée à des élèves de petits séminaires. L'ancienne littérature classique païenne, même moralement maladorante, est loin de présenter, sous ce rapport, les inconvénients et dangers des audaces, scepticismes et immorales déliquescences de nos modernes.